

sur le salut de nos âmes, que rien ne nous fera manquer eux engagements que nous allons prendre ici devant lui. »

Tous les deux se mirent alors à genoux, en face l'un de l'autre, chacun ayant croisé ses pouces et les tenant ainsi disposés à la hauteur de la poitrine, comme s'il y eût tenu un crucifix. •

Ulloa commença :

« Je jure ici devant Dieu et en présence de la très-sainte vierge Marie, de saint Joseph et de tous les vaillants soldats admis au ciel, et parmi lesquels j'espère trouver une place un jour, que si, en retombant sur le sol, la médaille que je vais lancer en l'air amène la face où se trouve représentée la chapelle des apôtres saint Pierre et saint Paul, à Rome, moi, Salvador Ulloa, consens à devenir immédiatement, de ma personne, la propriété d'Ephísio Malipierri ici présent, lequel (mon âme réservée pour n'appartenir qu'à Dieu) restera maître de mon corps et en disposera sans aucune opposition ou défense de ma part. Et puissé-je être à jamais déshérité de la vue de mon Sauveur et ne trouver en lui qu'un juge implacable si j'en agis autrement que je le promets ici sur cette image de sa sainte croix ! »

Et il baisa respectueusement la croix figurée par ses pouces.

Ephísio prit la parole à son tour :

« Je jure ici devant Dieu, sa sainte Mère et tout son saint paradis, (où puisse-t-il m'admettre un jour malgré mes péchés, comme m'ayant racheté au prix de son sang, ma seule espérance,) que si la médaille que va lancer en l'air Salvador Ulloa, amène en tombant l'image du bienheureux saint Paul (puisse ce grand saint me venir en aide !) je livrerai immédiatement ma personne à ce même Ulloa, pour qu'elle lui appartienne de fait et de droit, et que ma vie ici-bas ne soit plus qu'un effet de sa volonté. Je promets marcher où